Réunion d’AGE du 26 octobre 2017

Stratégie et projet associatif

Etaient présents : Les Ressourceries d’Aura (David Daraize, la ressourcerie Créative (Sabine Arrondelle), Atelier d’éco Solidaire (Fivaïd), Les ateliers Ligétériens (Delgado), ATRE (Dollé, Caquière), Ressourcerie les Bonnes Manières (Murielle L’Hernault), La Fabrique à Neuf (Philippe Fauriant), ARR Paca (Cyrille Berge), Tri-Tout Coutences (Gérard Guiffard, Antoine Bailly), Approche (Anne-Christine Blandin, ACB, Edwin F), La Collecterie (Léonard, Martin, Frank).

3 axes ont été abordés: Le cœur de métier, la communication et l’ingénierie formation

1. Il est un fait que le Réseau des Ressourceries rend légitime les structures et leurs activités auprès des différents interlocuteurs. Il permet une professionnalisation du métier, et maintient une veille juridique de ses activités pour l’ensemble de ses adhérents. 2 axes semblent aujourd’hui encore très éloignés du cœur de métier : la réparation en vue du réemploi et la sensibilisation à l’environnement. Nous devons mettre plus en avant les compétences que les Ressourcerie et le Réseau peuvent générer.

Le développement des dynamiques régionales doit permettre de fluidifier les liens et permettre une communication plus adapté avec le national. En effet, le Réseau présente une grande diversité de structures sur le plan national n’exprimant pas les mêmes besoins et ne recherchant pas toujours les mêmes outils et informations.

Il semble important que les activités territoriales puissent remonter vers le Réseau via ses dynamiques régionales pour fluidifier l’information à l’échelon national.

1. Le réseau doit assurer sa mission de plaidoyer auprès des différentes instances. Pour se fédérer à l’échelon régional, un réseau d’acteur doit pouvoir se former et former à son tour sur ses territoires, ce qui permettrait un meilleur maillage des territoires et la création de lien entre les structures. Les ressourceries doivent être mieux informées de leur droits et de leurs devoirs car il semble qu’il y est des carences en ce domaines, notamment quant à leurs obligations. Nous devons mettre plus en avant une identité de collaboration ;
2. Le Réseau doit assoir son identité. Il doit pouvoir mieux clarifier ses actions auprès du public pour que celui-ci puisse mieux se représenter ce qui le différencie des autres acteurs du réemploi ? Les valeurs doivent être plus mises en avant notamment en termes d’innovation sociale et sociétale. Somme- nous en phase avec ses valeurs, quelle est l’émergence de ses valeurs dans la société. Le Réseau ne doit-t-il pas mieux assumer son rôle d’acteur d’une «  Economie de solidarité » ? A jour, il apparaît clairement comme un opérateur de collecte auprès des collectivités.
3. Le réseau doit identifier et clarifier quelles sont les cibles acteurs en matière de réutilisation et de réemploi. Antérieurement, le réseau est plutôt replier sur lui-même, une ouverture sur l’extérieur est aujourd’hui nécessaire avec la construction de partenariat tangible.
4. Une meilleure harmonisation du message de fond doit être travaillée. Même si les structures sont différentes, elles se retrouvent dans l’unité au sein d’un même réseau. Il faut mettre plus en avant les démarches positives des structures. Les déchets sont le socle commun, il est notre support de travail.
5. Devons- nous et pouvons-nous, développer des modèles économiques autonomes ? Le modèle économique ne peut-il pas être assuré par les marchés publics ?
6. L’axe de travail sur les formations doit être développé. Il faut réunir une équipe de travail et faire une analyse de cette activité.